

# SAINT GERVAIS



## Plan Local d'Urbanisme Va2 Plan des Servitudes d'Utilité Publique

Echelle 1/5000<sup>e</sup>  
Approbation

**AS1** Eaux. Servitudes attachées à la protection des eaux potables.

- Périmètre de protection rapproché.
- Périmètre de protection immédiat.
- Périmètre de protection éloigné.

**I4** Lignes électriques. Périmètres à l'intérieur desquels ont été institués des servitudes.



**PM1**

Zones inondables de la Cèze et de ses affluents. Plans de prévention des risques naturels prévisibles.

**T7** Circulation aérienne. Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement. L'ensemble du territoire communal est concerné par cette servitude.

